

Daniel MACIEJASZ

Maire de Libercourt,
Vice-président du Conseil Départemental
et Vice-président de la CAHC

Edito

Préserver notre écosystème, c'est adopter les bons réflexes vis à vis de notre milieu naturel. Le Conseil Municipal a fait de la préservation de ce cadre de vie une priorité. Les agents de la mairie oeuvrent au quotidien pour vous offrir des espaces agréables, proches de la nature. La distinction de notre ville au concours des villes et villages fleuris est un bon exemple montrant que la municipalité travaille dans ce sens. Cependant, agir pour l'environnement, cela doit se faire à tous les niveaux et les habitants sont les premiers concernés.



SOMMAIRE

Les déchets en chiffres.....	1
Les bons comportements dès le plus jeune âge.....	2
Conseils pratiques.....	3
Le SYMEVAD.....	3
La ressourcerie.....	3
Le compostage.....	4
La TVME.....	4

Tous acteurs de la propreté !

Notre ville dispose d'un cadre de vie remarquable. La préservation de celui-ci est au cœur de la politique engagée par la municipalité depuis plusieurs années. Cependant, il est bien trop souvent souillé par les agissements de quelques personnes. Détritus, mégots de cigarettes, excréments d'animaux, dépôts sauvages fleurissent dans la ville. Des déchets de toute sorte se retrouvent bien souvent au pied des cubo-verres et la Zone Industrielle du Parc à Stock est particulièrement touchée par ces dépôts sauvages.

Pourtant, La propreté est l'affaire de tous. Utiliser des sacs pour ramasser les déjections canines, déposer les déchets dans une poubelle publique, mettre à la déchèterie les objets dont on veut se débarrasser, autant des gestes simples du quotidien qui participent de la qualité de vie sur la commune. Face à ces mauvais comportements, les agents du service propreté de la ville, aidés par la régie de quartier Impulsion, passent de longues heures à ramasser ces déchets et dépôts sauvages dont le coût à la charge de la municipalité ne cesse d'augmenter.

Les déchets en chiffres

Les moyens humains

- 1 agent pour la conduite de la balayeuse
- 3 agents pour le ramassage des déchets
- 2 agents de la régie de quartier Impulsion

Les moyens matériels

- 1 balayeuse
- 2 cyclomoteurs avec remorque
- 2 chariots de propreté
- 1 nettoyeur haute pression

50% du temps des agents du service propreté est consacré au ramassage des détritius,

15% au ramassage des dépôts sauvages,

25% au balayage des voiries.



Quantité de déchets ramassés par le service propreté : **jusqu'à 1 000 litres par jour**

Nombres d'heures pour la gestion des détritius et dépôts sauvages : **3 264 heures par an**

Durée pour procéder au nettoyage de la ville avec la balayeuse : **2 mois**

35 kilomètres de voirie nettoyée

Amende encourue pour un dépôt sauvage : **jusqu'à 450€**



Tous acteurs

Adopter les bons comportements dès le plus jeune âge

Adopter des comportements respectueux de l'environnement, cela s'apprend à tous âges. La municipalité met en place, tout au long de l'année, différentes actions afin de sensibiliser les enfants, dès le plus jeune âge, aux bons comportements. Ainsi, dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires, le parcours « le petit citoyen » apprend aux enfants le tri des déchets, l'importance de ne pas jeter ses débris n'importe où. Sous forme de jeux, les éco citoyens apprennent de manière ludique les bons gestes. Les parents ont également un rôle primordial à jouer auprès des plus jeunes. Les enfants reproduisent bien souvent les comportements des plus grands...



Quelques conseils pratiques

Je sors mes poubelles la veille au soir

Des conteneurs qui restent des jours sur le trottoir, tout le monde a déjà vu ça. Et pourtant, il suffit de les sortir la veille de la collecte, pas plus tôt, et les rentrer rapidement après le passage de la benne. En veillant aussi à ce qu'ils ne débordent pas, une source de saleté peut être facilement évitée.

Je ne jette rien dans les rues...

Jeter des débris à même le sol est un comportement irréfléchi et irresponsable. Il n'est agréable pour personne de se balader en constatant la présence de débris. Faisons en sorte, tous ensemble, que notre ville demeure agréable à vivre.

... ni dans les caniveaux !

Les caniveaux collectent les eaux de pluie et les déverse directement à la rivière : nos déchets suivront le même chemin. Sachez que dans la nature, un chewing-gum met 5 ans à se dégrader, un mégot de cigarette 10 ans, une canette 100 ans, un sac plastique jusqu'à 450 ans et une bouteille en verre 1 million d'années.

Je dépose mon verre dans les colonnes de collecte...

Et non à côté. Trop de personnes choisissent la facilité en déposant, à proximité des points de collecte du verre, des sacs ou cartons remplis de bouteilles. Ils génèrent rapidement des dépôts sauvages.

Je signale les dépôts sauvages

dont je suis témoin aux services techniques de la ville au 03 21 37 86 56. Les personnes occupant un logement Maisons et cités doivent contacter leur bailleur pour procéder au ramassage des dépôts sauvages.

Je ramasse les déjections de mon chien

Les propriétaires de chiens qui les promènent dans la rue sont responsables des dégâts qu'ils peuvent causer... y compris de leurs déjections. A eux de leur apprendre le caniveau et de prévoir un sac pour ramasser, le cas échéant, derrière leur animal de compagnie.



Le Tri Selectif

Je mets dans la poubelle des produits recyclables :

les bouteilles et flacons en plastique (produits alimentaires, d'hygiène, d'entretien ménager), les emballages métalliques (canettes, boîtes de conserve, aérosols), les briques alimentaires (lait, jus de fruit, crème, soupe), les cartonnettes et les papiers/journaux.

Je mets dans la poubelle

traditionnelle : les films et sacs en plastique, les barquettes, les petits emballages et plastique ou polystyrène, les pots de yaourt, les films plastique qui entourent les revues, les papiers gras (mouchoirs, emballages de boucherie), les papiers en boule et déchirés.

En cas de doute, je mets dans ma poubelle traditionnelle.

de la propreté

Le SYMEVAD



Le Syndicat Mixte d'Élimination et de Valorisation des Déchets ménagers qui regroupe les Communautés d'Agglomérations du Douaisis, Hénin-Carvin et une partie de la Communauté de Communes OSARTIS-Marquion, valorise les déchets ménagers de quelques 310 000 habitants, répartis sur 82 communes.

Entre 2007 et 2017, le SYMEVAD aura investi plus de 80 millions d'euros pour renouveler l'ensemble des usines (Le Centre de Tri des emballages, les Ressourceries, la TVME et le Centre de Valorisation Organique) permettant de valoriser et recycler les déchets produits par les habitants. Outre la réalisation de ces équipements, le SYMEVAD est particulièrement engagé dans la prévention (territoire zéro déchet

zéro gaspi) et la sensibilisation avec plus de 4 000 visiteurs par an, accueillis dans son « pavillon de la communication ».

Le Centre de tri du SYMEVAD implanté à Evin-Malmaison, est aujourd'hui l'un des plus grands et des plus modernes centres de tri des emballages ménagers en France. Il peut traiter jusqu'à 30 000 tonnes de déchets chaque année. De plus, il propose des visites tout au long de l'année, ainsi qu'une exposition pédagogique sur le recyclage des déchets adaptée aux publics adultes et scolaires.

Pour visiter le SYMEVAD, contactez Coralie LEROY : c.leroy@symevad.org ou par téléphone au 03 21 79 54 34

Opération « récup' » avec la Ressourcerie

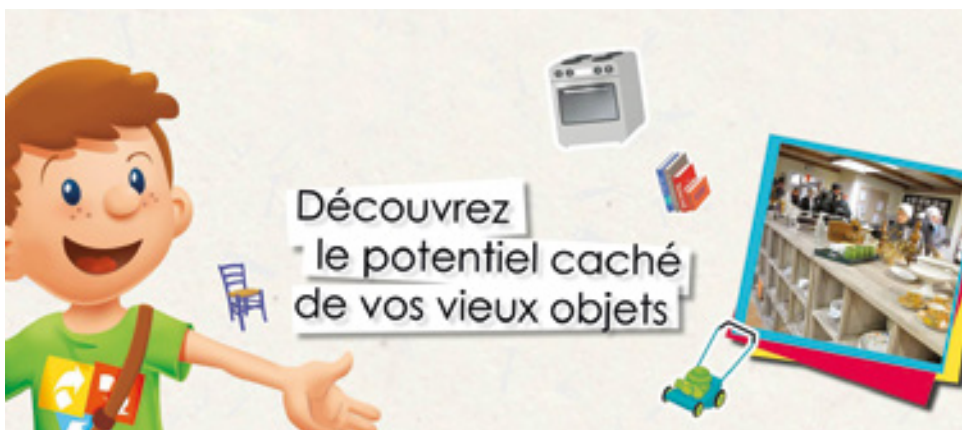
Donner, acheter, réutiliser, ces 3 mots résument parfaitement le concept de la Ressourcerie initié par le SYMEVAD en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin et l'association d'insertion DIE. La ressourcerie récupère les objets en bon état de marche ou réparables déposés dans les déchèteries (meubles, quincaillerie, luminaires, vaisselle, bibelots, livres, textiles, jouets, outillages, vélos, électroménager...) et les répare pour les revendre à bas prix dans l'un des magasins de la Ressourcerie du territoire. Un circuit pédagogique a été mis en place pour découvrir chaque étape de la Ressourcerie en compagnie d'un animateur.

Plus d'information sur les visites de la ressourcerie auprès de Coralie LEROY : c.leroy@symevad.org ou par téléphone au 03 21 79 54 34

Comment ça marche ?

L'association DIE est missionnée pour aller récupérer les objets collectés dans les déchèteries et se déplace gratuitement à domicile sur rendez-vous (03 21 77 06 56 : débarras de maison).

Il existe actuellement trois magasins de la Ressourcerie : Carvin, Drocourt et Evin-Malmaison. On peut désormais consulter en ligne les produits disponibles en magasin sur www.ressourcerie-evin.org



Pour aller plus loin...

Les infos pratiques de la Déchèterie

Zone du Château, rue Gutenberg à Carvin

0800 31 32 49 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Son accès est gratuit et elle vous accueille tous les jours de l'année, sauf le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le 25 décembre.

Horaires d'Été :

[du 1^{er} avril au 31 octobre]

- du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 19h
- le samedi de 9h à 19h
- le dimanche de 9h à 12h

Horaires d'Hiver :

[du 1^{er} novembre au 31 mars]

- du lundi au vendredi de 10h à 12h15 et de 13h30 à 17h
- le samedi de 9h à 19h
- le dimanche de 9h à 12h

Ramassage des déchets dans votre ville

Ordures ménagères : Le mardi dès 5h

Tri sélectif : Le mardi à partir de 12h30

Végétaux : Le lundi à partir de 7h (d'avril à novembre inclus)

Qu'est-ce que le compostage ?

Saviez-vous que près de la moitié du contenu de nos poubelles est constituée de déchets verts du jardin, du potager ou de la cuisine ?

Le compostage est facile, et cela permet de recycler ses déchets organiques provenant de sa cuisine et de son jardin, en fabriquant simplement un engrais naturel et de qualité pour jardin.

Les 3 règles d'or pour réussir son compost :

- 1 - Bien mélanger les matières vertes et humides (déchets de cuisine, tontes de pelouses, mauvaises herbes, etc.) avec les matières brunes et sèches (feuilles mortes, carton, broyat, etc.)
- 2 - Aérer pour éviter les mauvaises odeurs et la fermentation.
- 3 - Veiller à une bonne humidité.

Vous souhaitez obtenir un composteur gratuitement?

Pour l'obtenir, le SYMEVAD organise régulièrement des réunions publiques d'informations.

Contact : Carole PAMART au 03 21 79 54 32



La TVME bientôt en fonctionnement



Après 40 années de fonctionnement, l'usine d'incinération d'Hénin-Beaumont a cessé son activité. Démantelée début 2014, elle a été remplacée par l'unité de Tri Valorisation Matière et Énergie (TVME). Cette dernière, utilisant une technologie unique en France, a pour objectif d'extraire certains matériaux recyclables et d'exploiter au maximum le potentiel énergétique présent dans les ordures ménagères résiduelles.

Il s'agit d'une unité de traitement de 100 000 tonnes de capacité par an. Elle est située sur le site de l'ancienne usine d'incinération, à Hénin-Beaumont, à proximité de la plateforme multimodale Delta3 le long de l'autoroute A1. Elle fonctionnera à pleine capacité à partir de Janvier 2016.

Extraire " l'or " de nos poubelles

Les concepteurs sont partis d'un postulat : les déchets ménagers résiduels qui échappent au tri sélectif réalisé par le particulier recèlent encore un vrai potentiel énergétique qu'il "suffit" d'extraire. Ainsi au fil de plusieurs transformations, les déchets ménagers entrés dans cette usine de valorisation en sortent sous la forme de gaz biométhane, de produits valorisables ou de combustibles de substitution. Moins de 20% des déchets entrants finissent en décharge, faute de filière de valorisation existante.